



CONSEIL MUNICIPAL du 12 JUILLET 2023

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 12
- votants 13
- quorum 08

date convocation : 04/07/2023

date d'affichage : 05/07/2023

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MERCREDI 12 JUILLET 2023 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR KALUZNY BAUJARD PENARD LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON (arrivé à 18 H 50)

Absentes : Mme DUPOUY procuration à M. LESUEUR
Mme ROCHE, excusée
Mme CHAHINIAN, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie

Le CM fait le point sur le programme de voirie attribué à l'entreprise AXIROUTE qui devrait être terminé fin juillet et concernant :

- l'achèvement des travaux se rapportant à l'aménagement d'une partie de la rue des Vieilles Rames
- la poursuite de l'opération relative à la réfection de 6 voies communales
- la modification des travaux prévus rue du Colombier et la remise en état d'une portion de la rue des Linans
- les difficultés de communication et de compréhension rencontrées avec certains administrés.

Eglise

L'assemblée :

- émet à l'unanimité un avis favorable sur le classement au titre des monuments historiques de la cloche et son joug proposé par la commission régionale de l'architecture et du patrimoine
- note que la restauration du bâton de procession a été prise en charge par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Cuffly
- indique que suite au dépôt d'une déclaration de sinistre, une évaluation des dégâts occasionnés à la porte d'entrée de l'édifice a été sollicitée auprès de la DRAC.

Affaires scolaires

Le CM note que :

- le dernier conseil d'école a eu lieu le 13 juin
- la remise de livres aux 13 enfants entrant en classe de 6^{ème} a été effectuée par Mme KALUZNY et M. BARON lors de la kermesse de l'école du 30 juin
- les effectifs provisoires pour l'année scolaire 2023/2024 sont estimés à 88 élèves pour 4 classes
- la liste des travaux d'entretien habituellement demandés par les enseignantes devrait être fournie prochainement
- la rénovation du carrelage de la cuisine de la cantine est programmée fin juillet pour un montant de 4 578,31 €
- le remplacement annuel de 2 PC s'élève à la somme de 1 298,00 €.

2) OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

L'assemblée décide à l'unanimité :

- de fixer comme suit les tarifs cantine/garderie pour l'année scolaire 2023/2024 :

. repas maternelle	2,80 €	. garderie mensuelle	20,00 €
. repas primaire + adultes	3,15 €	. garderie jour	3,00 €
- de contracter auprès du Crédit Agricole un prêt d'un montant de 220 000,00 € (taux fixe 3,82 % - remboursement en 15 ans) afin de financer le programme de réfection de voirie subventionné également au titre de la DETR (56 158,00 €) et du Conseil Départemental (37 438,00 €).

Le CM décide ensuite :

- de maintenir le montant du loyer de la Sté de Chasse à 80,00 € pour 2023 par 11 voix pour et 2 abstentions (M. BAUJARD et Mme KALUZNY)
- d'adopter après avis favorable du comptable public, le passage du budget communal à la nomenclature M57 à compter du 01/01/2024 par 12 voix pour et 1 abstention (M. BAUJARD).

3) PERSONNEL COMMUNAL

L'assemblée :

- note que Mme GUENOT a été recrutée en qualité d'adjoint administratif stagiaire à temps complet depuis le 1^{er} juillet
- décide de recourir aux services de l'association ASER du 17 juillet au 31 août (avec possibilité de prolongement) pour effectuer des missions de nettoyage et désherbage durant la période estivale
- adopte à l'unanimité après avis favorable du CST du Centre de Gestion, les modifications apportées aux modalités d'utilisation du compte épargne temps instauré pour le personnel communal.



- Suite au départ en retraite de Mme CHAUMARD, le CM décide à l'unanimité à compter du 1^{er} septembre :
- d'augmenter le temps de travail de Mme SENICA ROCHEL après avis favorable du CST du Centre de Gestion (suppression d'un poste à 17/35^{ème} et création d'un poste de 26/35^{ème})
 - de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (19/35^{ème})
 - de réaménager en conséquence les plannings de travail des agents affectés aux services scolaires.

4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- la session d'été du centre de loisirs du 10 juillet au 1^{er} septembre sur les sites de Cours-les-Barres et Jouet/l'Aubois
- l'organisation également durant cette période estivale de 3 mini séjours (initiations motocross, nautique et ferme pédagogique)
- les boîtes SOS qui seront remises gratuitement aux administrés du territoire de la CDC qui en feront la demande (une boîte par famille)
- la distribution du nouveau bulletin d'information avec DICRIM.

5) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend note :

- du changement du jour des cours de country au centre socioculturel (le jeudi de 19 H 00 à 21 H 00)
- de la mise en place par le Comité des Fêtes d'une section « danses folkloriques » (cours le lundi de 17 H 00 à 18 H 30 au centre socioculturel)
- de la prochaine création d'une nouvelle association communale (danses des années 80)
- de la régularisation de l'acte notarié relatif à l'échange de parcelles agricoles avec les consorts CHANTELAT
- du courrier adressé au Préfet du Cher par un administré au sujet du poteau téléphonique implanté vers la station d'épuration du Bec d'Allier dont le remplacement n'a toujours pas été effectué par ORANGE malgré les demandes d'intervention sollicitées au niveau de la Mairie
- de la programmation par la DDT de la Nièvre - Service Loire durant le mois d'octobre, des travaux de renforcement des digues des Joigneaux et du Guétin
- de la parution dans le magazine de la Région d'un article sur l'esprit guinguette à la halle nautique.

Le CM valide également à l'unanimité la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PSC) ainsi que celle du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

M. BAUJARD :

- est avisé que dans le cadre des arrêtés sécheresse, il convient d'appliquer les mesures de restriction d'eau se rapportant au niveau d'alerte le plus fort touchant la commune (bassin versant de l'Aubois et non celui de la Loire)
- demande si le tir des feux d'artifice peut être réglementé.

Mme LEJEUNE est informée que :

- le système de fermeture du portillon de l'école maternelle proposé n'a pas été validé par les enseignantes
- le mobilier du foyer de l'ancien club de football qui avait été emprunté a bien été restitué.

M. PILLIER :

- signale qu'une portion de la chaussée de l'allée de Bosne s'est de nouveau dégradée
- convie les membres du CM au tournoi du Club de Tennis qui se déroulera du 15 au 30 juillet
- aborde la question du coût de l'énergie et de son impact sur la consommation des équipements communaux.

M. DUCROT fait le point sur différents dossiers (annexe 1).

Mme KALUZNY :

- s'interroge sur les mesures qui pourraient être envisagées suite à l'installation de caravanes sur un terrain privé situé rue du Colombier (stationnement interdit en zone inondable et site classé)
- rappelle qu'à titre exceptionnel, le brûlage de déchets verts (branches et autres produits d'élagage) est seulement autorisé du 1^{er} octobre au 30 avril
- fait part d'un article paru dans la Nouvelle République au sujet des dégâts causés par le fauchage de la digue de Loire par la DDT du Loir-et-Cher (travaux effectués en sous-traitance en pleine période de nidification).

M. LESUEUR indique que le niveau actuel du puits de captage est supérieur à celui constaté en 2022 à la même période.

M. PASTOUT propose de mettre en places les jours de marché des bacs jaunes pour la collecte de cartons.

M. DUCROT reprend la parole pour faire deux déclarations au sujet :

- des problèmes liés aux réseaux ORANGE (annexe 2)
- du respect des engagements des élus avec une réponse apportée par M. LYON (annexe 3).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et cinquante cinq minutes.

Le Maire,

Oliver HURABIE, LE



La Secrétaire de séance,

Odile LORRE

Questions diverses

- Le terrain communal des Fourmis ne doit pas servir de dépôt des coupes de tonte et autres par les riverains, l'agriculteur ayant réalisé les foins s'en est plaint !
- Le chemin des Mares sera prochainement refait en bicouche gravillonné. Il serait important de limiter cette rue à 3,5 tonnes (actuellement un tracteur de semi-remorque manœuvre à cet endroit et un risque d'arrachage du bicouche est à craindre).
- La rue des Canches devrait également être limitée à 3,5 tonnes.
- Le goudronnage des entrées privées des habitations situées dans la zone des travaux de voirie seront à la charge des propriétaires.
- Les plots au Km zéro de la Loire à Vélo ont été descellés et des tags ont été faits. Une intervention sera réalisée dès que possible.
- Une rallonge a été confectionnée par l'entreprise FRIBOULET pour alimenter le coffret électrique prêté par la commune d'Apremont pour le marché estival.
- Des tubes ont été scellés à l'escale du Guétin afin que l'exploitant puisse installer des ombrières.
- Un rendez-vous a été pris le 04 août avec Mme PERROT de VNF, concernant le ravinement sous le trottoir rue du Port, les arbres sur la route d'Apremont qui risquent de tomber sur les lignes téléphoniques et l'état du pont de l'Aubray.



Problèmes des réseaux ORANGE

Depuis plusieurs années ORANGE Réseaux laisse se dégrader le réseau cuivre : poteaux cassés, lignes téléphoniques détendues, voire au sol !

Malgré une application « signal réseaux » mise à disposition des collectivités et les signalements que nous effectuons, trop peu sont réalisés dans les délais indiqués ou ne sont jamais réalisés.

Un couple âgé a été privé de téléphone fixe pendant plus de 4 mois et s'est retrouvé complètement isolé et en insécurité, le réseau mobile étant très aléatoire.

Les différentes requêtes faites par la Mairie et par l'abonné n'ayant pas abouti et devant l'immobilisme d'ORANGE, j'ai sollicité M. Yves ARNAUD, retraité d'ORANGE, pour nous aider.

Son intervention auprès du patron de l'Unité d'Intervention Occitanie avec une menace de médiatisation le vendredi 02 juin, a permis un rétablissement de la ligne le 07 juin.

Je tiens à remercier M. Yves ARNAUD pour son aide.

Il est regrettable qu'ORANGE Réseaux laisse à l'abandon nos territoires ruraux et que les demandes des élus ou des administrés ne soient pas traitées rapidement.

M. Didier DUCROT, Adjoint chargé des travaux

Déclaration de M. Didier DUCROT

Afin de permettre à la CDC des Portes du Berry, dont je suis le délégué au SDE18, de pouvoir envisager d'accéder au Bureau du SDE18, afin de préparer l'avenir, il avait été convenu, en présence de M. le Maire, avec M. Christian LYON que celui-ci démissionne de son poste de vice-président du SDE18 en juin 2023.

Suite à différents entretiens, je constate que les engagements pris n'ont pas été respectés. Je regrette cette situation qui aurait pu permettre d'avoir un élu d'une communauté de communes pour la première fois au bureau du SDE18.

Réponse de M. Christian LYON :

Il s'avère, après discussion avec le Président du SDE18, que si je démissionne, il n'est pas certain que M. Didier DUCROT soit élu au bureau. Je préfère donc rester afin que notre secteur soit représenté au sein du bureau du SDE18.

M. le Maire :

Dont acte.

